

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU 29 NOVEMBRE 2017**

Sont présent(e)s : M^{mes} Chantal Moffet
Karine Gagnon
Karine Gaudreault (arrivée à 7 h 25)
Dominique Cyr
Christine Bélanger
Isabelle Dorval

Mrs. François Auclair
Philippe Gimaiel
Frédéric Parrot
Steeve Vignola

Est absente : Mme Hélène Bélanger

1. **Mot de bienvenue**

Monsieur Auclair souhaite la bienvenue aux membres et à monsieur Jean-Philippe Voyer, père de trois enfants à l'école qui prendra la parole au point 4. Question(s) du public.

Résolution : CÉ 17-18-009

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Auclair fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Moffet doit ajouter des points importants à l'ordre du jour:

8.1 Consultation sur l'amendement à la politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école.

8.2 Normes et modalités

8.3 Mesure 15024

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Résolution : CÉ 17-18-010

3. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2017 et suivis**

Le document portant sur les règles de régie interne a été modifié tel que mentionné au dernier conseil d'établissement. L'ajout de la définition « membres substitués » a été fait. L'an prochain à l'assemblée générale des parents, il faudra élire la personne substitut et lui faire parvenir tous les documents du conseil d'établissement comme si cette personne était membre afin qu'elle puisse avoir toute la documentation pour procéder au remplacement d'un membre.

Concernant les honoraires versés à madame Desnoyers pour les 6 rencontres, le montant s'élève à 594.18\$ brut. Montant qui sera pris à même le budget du conseil d'établissement. Les membres sont en accord avec ce montant.

Monsieur François Auclair propose l'adoption du procès-verbal du 11 octobre 2017 avec la correction de deux coquilles aux points 13 et 21. Il est appuyé par monsieur Frédéric Parrot.

4. **Question du public**

Monsieur Jean-Philippe Voyer prend la parole et présente aux membres un organisme « *Projet espace* » qui offre des ateliers selon l'âge des enfants (du préscolaire à la 6^e année) pour prévenir la violence. Il mentionne qu'il est lui-même enseignant et qu'il a participé à une activité avec les jeunes de sa classe. Il aimerait beaucoup que ses enfants puissent en profiter. Il y a trois volets : 1^{er} volet pour les enfants, 2^e volet pour les enseignants et 3^e volet pour les parents.

Les membres trouvent l'idée très bonne et madame Moffet contactera l'organisme afin d'en connaître davantage. Cet organisme pourrait très bien faire partie de la mesure 15024 qui a été ajoutée à l'ordre du jour. À suivre.

5. **Reddition de comptes de la directrice**

Madame Moffet présente le budget final 2016-2017. L'année s'est terminée avec un surplus de 26 743 \$. Il y a toujours la somme de 8 916\$ dans le fonds à destination spéciale. Madame Gagnon aimerait avoir de l'information concernant le budget « Investissement (poste 90) » qui est déficitaire à -13 213 \$. Puisque c'est madame Boily qui a fait les dépenses, madame Moffet s'informerait et nous fera parvenir l'information dès que possible.

5.1 **Conseil d'établissement**

Point déjà discuté en faisant le suivi du procès-verbal.

5.2 **École**

Nous avons discuté de la remise des bulletins avec un bon taux de participation de la part des parents. Un nouveau projet « On bouge » vient de débiter. Il s'agit de bouger en classe au moins 10 minutes minimum par semaine afin de reposer son cerveau. Ce projet est en lien avec la santé globale.

5.3 **Fonds à destination spéciale**

Rien à discuter.

6. **Correspondance reçue**

Monsieur Auclair a reçu un avis du conseil supérieur de l'éducation, du loisir et du sport ayant comme sujet : pour une école riche de tous ses élèves. S'adapter à la diversité des élèves de la maternelle à la 5^e année du secondaire. Si quelqu'un désire le consulter, simplement l'aviser.

7. Travaux du conseil

7.1 Santé globale

Le nouveau projet « On bouge » a déjà été discuté au point 5.2. Des précisions sont apportées quant aux activités qui seront offertes aux élèves dès le mois de janvier. Les élèves auront une période d'éducation physique supplémentaire par cycle de 10 jours. Chaque degré aura sa propre activité. Les élèves vivront également diverses activités avec l'enseignante en éducation physique. Les parents seront informés des activités au fur et à mesure.

7.2 Service de garde

Monsieur Vignola informe les membres que le marché de Noël de Leucan aura lieu les 6 et 7 décembre de 15 h 30 à 17 h 45. Les enfants et les éducateurs travaillent très fort à préparer ce marché de Noël.

Il mentionne également que les enfants ont adoré les dernières journées pédagogiques de novembre.

7.3 Guide de fonctionnement et règles de régie interne du service de garde

Madame Moffet nous informe que le guide est le même et qu'on peut le retrouver sur le site internet de l'école. Des modifications pourraient être apportées au printemps 2018.

7.4 Parents bénévoles

Étant donné l'absence de madame Hélène Bélanger, ce point est reporté.

7.5 Vie à l'école

Concernant le concert de musique, madame Moffet doit rencontrer le remplaçant de l'enseignant en musique qui a dû se faire remplacer pour subir une chirurgie. Il devra évaluer si le projet est réalisable. Si le concert a lieu, les parents seront avisés par l'Info-Parents le plus tôt possible.

7.6 Projet éducatif et plan de réussite 2012-2018

Suite à la lecture des résultats scolaires de juin 2017, nous sommes satisfaits de la réussite de nos élèves. Le personnel enseignant porte une attention particulière aux notes se situant entre 55% et 65% pour leur apporter un soutien supplémentaire.

Résolution : CÉ007 17-18-011

7.7 Heure de départ des élèves le 21 décembre 2017

Madame Moffet demande aux membres la permission que l'équipe-école puisse faire l'horaire continu le 21 décembre 2017. Les élèves du préscolaire partiront à 12 h 30 et tous les autres élèves à 13 h 30. Le comité doit se réunir afin de finaliser les activités qui auront lieu cette journée.

Madame Gagnon propose d'autoriser l'horaire continu le 21 décembre 2017.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Ajouts de point

Résolution : CÉ007 17-18-012

8.1 Amendement à la politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école

Madame Moffet ainsi que Madame Gaudreault qui est la représentante au comité de parents, font la présentation de la consultation. Il n'y a aucune modification majeure. Les modifications qu'ils veulent apporter sont pour alléger le document et on les retrouve déjà dans d'autres documents légaux.

Sur proposition de madame Isabelle Dorval, il est résolu à l'unanimité, de donner un avis favorable à la proposition soumise sur l'amendement à la politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école.

8.2 Normes et modalités

Concernant la communication et les évaluations, les documents ont été faits et envoyés aux parents en septembre dernier. Afin de répondre à la directive du ministre, nous procéderons à une mise à jour de nos normes et modalités. Ces précisions sont proposées par les services éducatifs des jeunes de la commission scolaire et seront présentées aux enseignants.

8.3 Mesure 15024

Comme nous l'avons discuté au point 4. Madame Moffet mentionne que nous devons offrir des conférences aux parents, nous aurons un budget de 1000\$ alloué pour ce genre d'événement. Elle pense qu'il serait avantageux de s'associer avec l'école Château d'Eau pour offrir quelque chose de qualité aux parents. Elle demande aux membres de lui transmettre des idées.

9. **Rapport du représentant au comité de parents**

Madame Gaudreault a fait le résumé avec madame Moffet au point 8.1. Elle mentionne également qu'il y aura encore cette année des médailles sur la persévérance scolaire.

10. **Levée de l'assemblée**

Monsieur François Auclair propose la levée de l'assemblée et il est appuyé par monsieur Steeve Vignola. La séance est levée à 20 h 35.

Sylvie Desnoyers,
Secrétaire du conseil d'établissement

Chantal Moffet,
Directrice

François Auclair,
Président